

# Retour d'expérience

du Centre de ressources Trame verte et bleue

## ADAPTATION D'UN PONT ROUTIER POUR LE PASSAGE DE LA FAUNE



**PORTEUR DE PROJET :** Département de Savoie  
**CONTACT :** Juliette ARRIGHI  
**MAIL :** environnement@savoie.fr  
**COÛT :** 743 000 €  
**DEBUT ET FIN :** Automne 2011 à décembre 2012

**LOCALISATION :** Les Mollettes (73)  
**ÉCHELLE :** Départementale  
**RÉGION :** Auvergne-Rhône-Alpes  
**THEME :** Infrastructures linéaires de transport  
**TYPE D'ACTION :** Restauration / Aménagement  
**MOTS- CLÉS :** Passage inférieur toute faune mixte hydraulique ; Banquette inférieure ; Requalification d'ILTs

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le passage à faune se situe sur la RD 923 qui est l'ancienne route nationale Montmélian-Grenoble. En 2018, le trafic moyen était de 3500 véhicules/jour. Cette route supporte les trafics en direction ou en provenance de l'autoroute dont les poids lourds. Le pont des Molettes permet le franchissement du Coisetan.

L'ouvrage original était un pont en maçonnerie trop étroit pour accueillir la circulation des véhicules et les bandes cyclables. Il constituait un point singulier de danger avec un rétrécissement de la chaussée et un rayon de courbure du virage inadapté. Le pont original a été déconstruit et remplacé par un pont cadre en béton, dont les dimensions ont tenu compte de l'aménagement du passage à faune inférieur réalisé à cette occasion.

Le passage à faune est localisé sur le corridor écologique entre les massifs de Belledonne, Chartreuse et des Bauges. Le secteur a été identifié comme un point noir de collisions dans l'étude du CEN Savoie faisant état des données de collisions de la fédération départementale des chasseurs lors du premier contrat de corridor.

Le pont des Molettes est localisé sur un continuum aquatique, arboré au milieu des cultures et justifie la réhabilitation du pont en intégrant un passage à faune inférieur. La banquette a été positionnée sur la rive qui

présente un boisement (rive droite) pour une meilleure fonctionnalité attendue pour la faune. D'un point de vue hydraulique, les 2 solutions étaient équivalentes.

L'aménagement est en lien avec le programme de renaturation dans le site Natura 2000 S40 « Réseau de zones humides de la chaîne des Hurtières ».

### DESCRIPTION TECHNIQUE

Il s'agit d'un ouvrage cadre fermé préfabriqué en béton armé de 6 m de largeur sur de 3,56 m de hauteur libre dont 0,3 m d'ensablement. Les radiers ont été coulés sur place et le tout a été consolidé avec des enrochements maçonnés et des murs en retour.

La banquette est constituée d'un enrochement bétonné, avec un revêtement de terre végétale en lien avec le continuum arboré. Il n'y a pas eu de recharge de terre végétale depuis 2012. La banquette a été prise en compte dans le dimensionnement de l'ouvrage. Le dispositif est complété sur les bords de chaussée par des panneaux occultants. Les clôtures et de nouvelles plantations de haies complètent le dispositif pour guider la faune. Le terrain naturel a également été remanié.

De l'automne 2011 à décembre 2012.

Le suivi du chantier a été réalisé par la Maison technique départementale (services routiers)

Les travaux ont été réalisés sans fermer la route en construisant le nouvel ouvrage dans un premier temps, puis en détruisant l'ancien pont ensuite.

## MAÎTRISE D'ŒUVRE, COÛTS & FINANCEMENTS

Conseil Départemental de la Savoie

Coût total de l'aménagement (TTC) : 743 000 €

- Fonds propres du Département : 483 000 €
- Subvention FEDER – Programme « compétitivité régionale et emploi » : 243 000 €
- Co-financement Région Auvergne-Rhône-Alpes : 17 000 €

L'aménagement de la banquette pour la faune a coûté 25 000 €.

## CLÉS DE REUSSITE

Le besoin originel du Département était d'assurer en premier lieu la sécurité des usagers, ce qui correspondait à un besoin routier. Deux autres besoins se sont ensuite juxtaposés au premier.

Il fallait résoudre la discontinuité des bandes cyclables (besoin concernant les mobilités douces) et permettre le rétablissement des continuités écologiques, apparu dans le cadre de l'étude préalable au contrat corridors Chartreuse-Belledune lancée en 2008.

Le facteur facilitateur majeur pour la restauration de la continuité écologique a donc été la conjonction de ces 3 enjeux : la sécurité des usagers, les mobilités douces et les enjeux environnementaux.

Sur le plan écologique, le secteur connaît peu de fréquentation humaine dans la plaine agricole, ce qui facilite son appropriation par la faune. Des actions de reconstitution du réseau de haies prévues au Contrat Vert et Bleu et l'acquisition de parcelles par la Fédération Départementale des Chasseurs contribuent à la fonctionnalité écologique de l'ouvrage.

## ENTRETIEN ET SUIVIS

Le débroussaillage se fait tous les 3 ans

## PARTENAIRES

**Partenaires financiers** : FEDER - Région Auvergne-Rhône Alpes - Département de la Savoie

**Partenaires techniques** : FEDER - Région Auvergne-Rhône Alpes - Département de la Savoie

## BILAN ET PERSPECTIVES

La LPO a été mandatée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie pour réaliser les suivis écologiques de fonctionnalité de l'ouvrage entre le 25 juillet 2013 et le 20 mars 2015. 438 animaux ont franchi le passage sous la RD 923. L'espèce la plus fréquente est le rat surmulot (271 passages soit 62%) suivie du ragondin (114 passages soit 26%), du canard colvert (25 passages soit 6 %) et du renard (20 passages soit 5%). Trois autres espèces, la poule-d'eau, la fouine, le cerf élaphe, ainsi que des micromammifères indéterminés ne fréquentent que rarement le passage avec respectivement 2, 1, 1 et 4 passages.

Il est probable que les espèces aquatiques, les plus fréquentes, (ragondin, rat surmulot, canard colvert, gallinule poule d'eau) empruntent régulièrement le Coisetan (qui reste hors champ du piège-photo) et que les effectifs mesurés sur le passage terrestre sous-estiment le flux de ces animaux. Les pics d'effectifs du ragondin et du rat surmulot correspondent d'ailleurs à des périodes de crues inondant le passage terrestre.

Le renard est l'espèce terrestre qui utilise le plus régulièrement ce passage faune. Les observations de la fouine et du cerf élaphe restent exceptionnelles. L'ouvrage apparaît fonctionnel pour la petite et la moyenne faune.

## EN SAVOIR PLUS

- <https://www.savoie.fr/>

RÉDACTEUR LAURENCE THUILLIER

DATE DE RÉDACTION SEPTEMBRE 2022